



## ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX

- ERAIFT -

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

### Projet : « Appuis scientifique et technique à la gestion durable des forêts tropicales basée sur les droits des Communautés Locales & Peuples Autochtones en République Démocratique du Congo »

#### APPEL A PROPOSITION POUR QUATRE BOURSES COMPLEMENTAIRES DE RECHERCHE DANS LE CADRE DU CONSORTIUM « ERAIFT-RFN <sup>1</sup>»

#### DEUXIEME PROMOTION MASTERS AGIFT ET TAF

### 1. Brève description de l'ERAIFT

L'École Régionale post-universitaire d'Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et territoires Tropicaux (ERAIFT) organise deux Masters Professionnels diplômants et un Master Recherche diplômant sur trois métiers différents, respectivement en **Gestion des Aires Protégées (GAP)**, **Technique d'Aménagement Forestier (TAF)** et **Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et territoires Tropicaux (AGIFT)**. Elle organise aussi un doctorat (PhD) dans ce dernier domaine.

Ce programme de formation est géré au niveau sous régional grâce à un accord de collaboration signé avec les institutions suivantes : Université de Dschang, Université de Yaoundé I et Ecole de Faune de Garoua (Cameroun) ; Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Libreville et Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM/Gabon) et Université de Kisangani (UNIKIS, RDC).

A l'instar d'autres institutions d'enseignement supérieur et universitaire, l'ERAIFT effectue 4 missions essentielles dont : *l'enseignement, la recherche, les formations continues et l'appui à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets/programmes/politiques*. S'agissant de la recherche scientifique, elle se fait en collaboration avec d'autres institutions internationales dont l'Université de Liège (Belgique), le Musée Royal d'Afrique Centrale (Belgique), l'Université de Gand (Belgique), le Jardin Botanique de Meise (Belgique) l'Université Laval (CANADA) (le CIFOR (Indonésie), WCMC (UK), etc...

Etant donné que l'ERAIFT est née autour du programme **MAB de l'UNESCO** à savoir « *l'homme et la biosphère* », elle exerce essentiellement ses activités de recherche dans les deux réserves de biosphère en RDC ainsi que dans les cinq sites du patrimoine mondial de l'humanité. Il convient de noter que l'ERAIFT jouit actuellement du statut de **Centre de Catégorie II sous l'égide de l'UNESCO** et dispose d'un **Accord de Siège** signé avec le gouvernement de la RDC. D'autres détails supplémentaires sur l'école peuvent être obtenus au travers de son site web : [www.eraift-rdc.org](http://www.eraift-rdc.org)

### 2. Contexte et justification

L'ERAIFT a récemment signé un protocole d'accord de collaboration avec « *Rainforest Foundation Norway* » (RFN : [www.regnskog.no/en](http://www.regnskog.no/en)) afin d'apporter un appui scientifique et technique aux activités de ses partenaires composés des ONGs locales basées en RD Congo. A travers cette collaboration, RFN et ERAIFT coopèrent dans la réalisation des activités relatives à la protection des forêts

<sup>1</sup> RFN : Rainforest Foundation Norway

tropicales humides et l'amélioration et protections des droits des communautés vivant dans ces forêts, en République Démocratique du Congo. De manière spécifique, les deux institutions travaillent ensemble dans l'atteinte des objectifs de la RFN structurés en fonction de ses quatre programmes phares : **(1)** Foresterie communautaire **(2)** Peuples Autochtones **(3)** Moteurs Commerciaux de Déforestation et **(4)** Gouvernance.

C'est dans le cadre de cette collaboration que l'ERAIFT met en œuvre le projet «**Appuis scientifique et technique à la gestion durable des forêts tropicales basée sur les droits des Communautés Locales & Peuples Autochtones en RDC**». Cette action s'inscrit dans 3 des 4 missions de l'ERAIFT, à savoir: la formation continue, La recherche - action (ou recherche orientée vers le développement) et l'appui à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets/programmes/politiques.

Ce projet prévoit de sélectionner et octroyer les bourses complémentaires de recherche à 4 apprenants masters inscrits en AGIFT ou TAF pour l'année académique 2020-2021. Cette subvention complémentaire s'exécute durant une période de 6 mois maximum.

### 3. Sites d'études et thèmes de recherche

Les candidats sont appelés à proposer le projet de recherche en lien avec l'un de quatre programmes phares de RFN ci-dessus. Et plus spécifiquement, pour cette année, seront priorisés, les projets de recherche traitant des problématiques suivantes :

1. Valorisation des savoirs locaux ou endogènes dans la gestion des ressources naturelles ;
2. Evaluation des droits des communautés et des peuples autochtones dans les réformes en cours sur la Politique d'Aménagement du Territoire, la Politique Forestière, Politique Agricole et la Politique Foncière ;
3. Suivi et évaluation du programme PIREDD Equateur et d'autres programmes de gestion durable des écosystèmes forestiers ;
4. Aménagement des Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL) ;
5. Suivi du couvert forestier dans les territoires traditionnels de peuples autochtones et les paysages forestiers intacts en utilisant des outils simples et pratiques.

Les candidats sélectionnés doivent effectuer les **travaux de terrain durant au plus 2 mois** dans l'un des **sites prioritaires des ONGs partenaires de RFN**. Le tableau ci-dessous décrit les potentiels sites d'étude. En outre, il est possible de solliciter au bureau RFN de Kinshasa un stage professionnel et échanges d'expériences sur le plaidoyer en faveur des droits des communautés locales et peuples autochtones et en gouvernance des ressources naturelles.

**Tableau 1 : Sites d'intervention des ONGs partenaires de RFN et leurs activités prioritaires**

Province	Activités menées dans la zone	Organisation partenaire
<b>Foresterie communautaire (FC)</b>		
Nord-Kivu : Territoire de Walikale	Accompagnement des communautés au processus de FC : 5 CFCLs ayant des titres et 4 CFCLs sans titres avec environ 100 villages.  Où en sommes-nous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase de gestion</li> </ul>	Réseau CREF <sup>23</sup>

<sup>3</sup> Réseau CREF : Réseau pour la Conservation et Réhabilitation des Ecosystèmes Forestiers

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification d'utilisation des terres</li> <li>• Préparation de l'élaboration de PSG</li> <li>• Mise en place des organes de gestion</li> <li>• Accompagnement à l'agriculture durable</li> </ul>	
Equateur : Territoire de Bolomba	1 CFCL déjà octroyée avec 9 villages  Où en sommes-nous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase de gestion</li> <li>• Planification d'utilisation des terres</li> <li>• Préparation de l'élaboration de PSG</li> <li>• Mise en place des organes de gestion</li> <li>• Accompagnement à l'Agriculture durable</li> </ul>	SPFA <sup>4</sup>
Mai- Ndombe : Territoire de Bolobo	6 CFCL déjà octroyées avec  Où en sommes-nous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase de gestion</li> <li>• Planification d'utilisation des terres</li> <li>• Préparation de l'élaboration de PSG</li> <li>• Mise en place des organes de gestion</li> </ul>	Mbou MonTour (MMT)
Sud-Ubangi	1 CFCL non octroyée,  Où en sommes-nous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase de demande des titres</li> <li>• Phase de sensibilisation</li> <li>• Cartographie participative</li> <li>• Constitution des dossiers</li> </ul>	DGPA <sup>5</sup>
<b>Moteurs commerciaux de déforestation</b>		
Ancienne Province de l'Equateur	Ce programme fait le suivi de sept concessions dont cinq Agro-industrielles et deux forestières dans six Territoires à savoir, Bansakusu, Bikoro, Bongandanga, Ingende, Bumba et Lukolela.	GASHE <sup>6</sup>
<b>Peuple Autochtone (PA)</b>		
Tout le pays	Atlas sur les tenures PA  Où en sommes-nous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Monographie en cours de finalisation avec l'appui de prof LAPIKA</li> <li>• Cartographie en cours, besoins des synergies entre différents acteurs (WRI, WWF, RFUK)</li> </ul>	DGPA
Sud-Kivu	APAC,  Où en sommes-nous : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des APAC</li> </ul>	ANAPAC <sup>7</sup>

<sup>4</sup> SPFA : Solidarité pour la Promotion des Femmes Autochtones

<sup>5</sup> DGPA : Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones

<sup>6</sup> GASHE : Groupe d'Action pour Sauver l'Homme et son Environnement

<sup>7</sup> ANAPAC : Alliance National d'appui et de Promotion des Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en RDC

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas encore de carto de la zone</li> <li>• Réflexion sur les options légales</li> </ul>	
--	---	--

**NB :** Pour entrer en contact avec les organisations reprises dans ce tableau, prière contacter l'Assistant Timothée BESISA par e-mail à l'adresse : [t.besisa@eraift-rdc.org](mailto:t.besisa@eraift-rdc.org)

#### 4. Montant maximum de la bourse : 2500 USD (Dollars américains Deux Mille Cinq Cent).

Le candidat retenu sera encouragé à utiliser les ressources disponibles au titre de la subvention pour financer les coûts du déplacement sur le site d'étude ; le travail de recherche, l'acquisition de matériel et la documentation, l'analyse et le traitement des données en vue de leur **publication dans des revues scientifiques de renommée internationale**. La liste des revues non admises par l'ERAIFT pour une publication ne répondant PAS aux critères usuels internationaux de qualité est reprise en fichier attaché.

#### 5. Composition du dossier

Le dossier de candidature pour la subvention complémentaire de recherche en Master comprend les éléments suivants :

- Une lettre de motivation adressée à la Direction de l'Ecole faisant état de la recherche à entreprendre. Cette lettre doit être *manuscrite* et écrite en deux langues (français et anglais), et d'une page maximum pour chacune ;
- Une lettre de demande de stage à adresser à l'ONG partenaire de RFN œuvrant dans la zone d'étude cible,
- Un protocole de recherche détaillé (suivant la logique scientifique) en rapport avec la thématique de recherche, comprenant dans les annexes dont : les prévisions budgétaires détaillées, le chronogramme d'activités et le cadre logique. L'**analyse systémique** devrait être le fil conducteur de ce protocole de recherche ;
- Deux lettres d'acceptation des promoteurs du mémoire du Master pour l'encadrement de la recherche dont l'un doit être titulaire d'une chaire à l'ERAIFT ;
- Le relevé des notes de la première année de Master (Année académique 2019-2020);
- Un curriculum vitae actualisé sur maximum 2 pages ;
- Un engagement sur honneur pour la publication de ses résultats de mémoire dans une revue scientifique internationale dans un délai de 6 mois.

#### 6. Conditions d'admission

- Avoir obtenu au moins 70 % en Première Année de Master (Année académique 2019-2020) ;
- Avoir des connaissances suffisantes sur les outils d'aménagement intégré des écosystèmes forestiers tropicaux ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Avoir des prérequis nécessaires dans la thématique proposée ;
- Bonne capacité de traitement et d'analyse des données tant qualitatives que quantitatives ;
- Avoir une certaine expérience dans l'accompagnement des ONGs locales,
- Etre capable de séjourner parfois en milieux ruraux et travailler avec les communautés.
- Connaissances basiques de la culture locale.
- N'avoir jamais été sanctionné par le Conseil de Discipline de l'ERAIFT

La sélection des candidatures reçues se fera par un comité mixte constitué par le staff ERAIFT et celui de RFN. Seuls les 4 candidats retenus seront notifiés.

#### DÉPÔT DU DOSSIER

Les dossiers de candidatures, doivent parvenir à l'ERAIFT, au plus tard **Lundi 26 avril 2021 à 15h**

---

Université de Kinshasa, Commune de Lemba, - B.P. 15.373 - Kinshasa, République Démocratique du Congo

☎ : +243(0)998658955 /243(0)998506701/+243(0)814261188- E-mail: [info@eraift-rdc.org](mailto:info@eraift-rdc.org); Site : [www.eraift-rdc.org](http://www.eraift-rdc.org)

Mode d'envoi : uniquement en version numérique, en un seul dossier, maximum 10 Gb  
Dossier à envoyer à l'adresse : [info@eraift-rdc.org](mailto:info@eraift-rdc.org) avec copie à [valimunz2005@yahoo.fr](mailto:valimunz2005@yahoo.fr) et [t.besisa@eraift-rdc.org](mailto:t.besisa@eraift-rdc.org)

Lettre à adresser à :

**M. le Directeur de l'ERAIFT**

UNIVERSITE DE KINSHASA

B.P. 15.373, Kinshasa

Tél. : 00243814261188 / 00243817061647.

République Démocratique du Congo

Fait à Kinshasa, le 13/04/2021

Secrétariat Académique de l'ERAIFT